



NOTICE DE MONTAGE ATTELAGE

FORD S-MAX & GALAXY

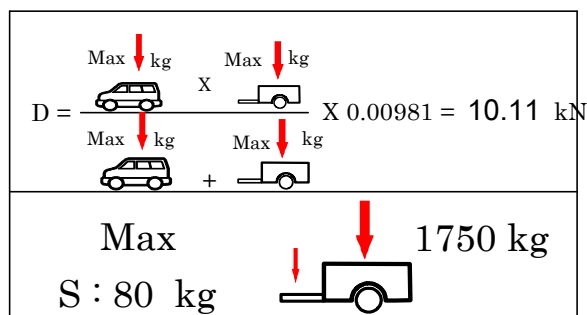
MONDEO BREAK

N° CE : e11*94/20*6522*00



BOISNIER SAS

REF.: 05206



REF.: 05206

Démontage pare chocs :
Trous à réaliser :

OUI
NON

Découpe :
Découpe visible :

OUI
NON

S-MAX et GALAXY.

- Déposer le pare chocs (6 vis sous le hayon, 4 vis sous chaque aile, 2 écrous plastique dessous).
- Démontez les fixations arrière du pot d'échappement et les 2 fixations arrière de l'écran thermique.

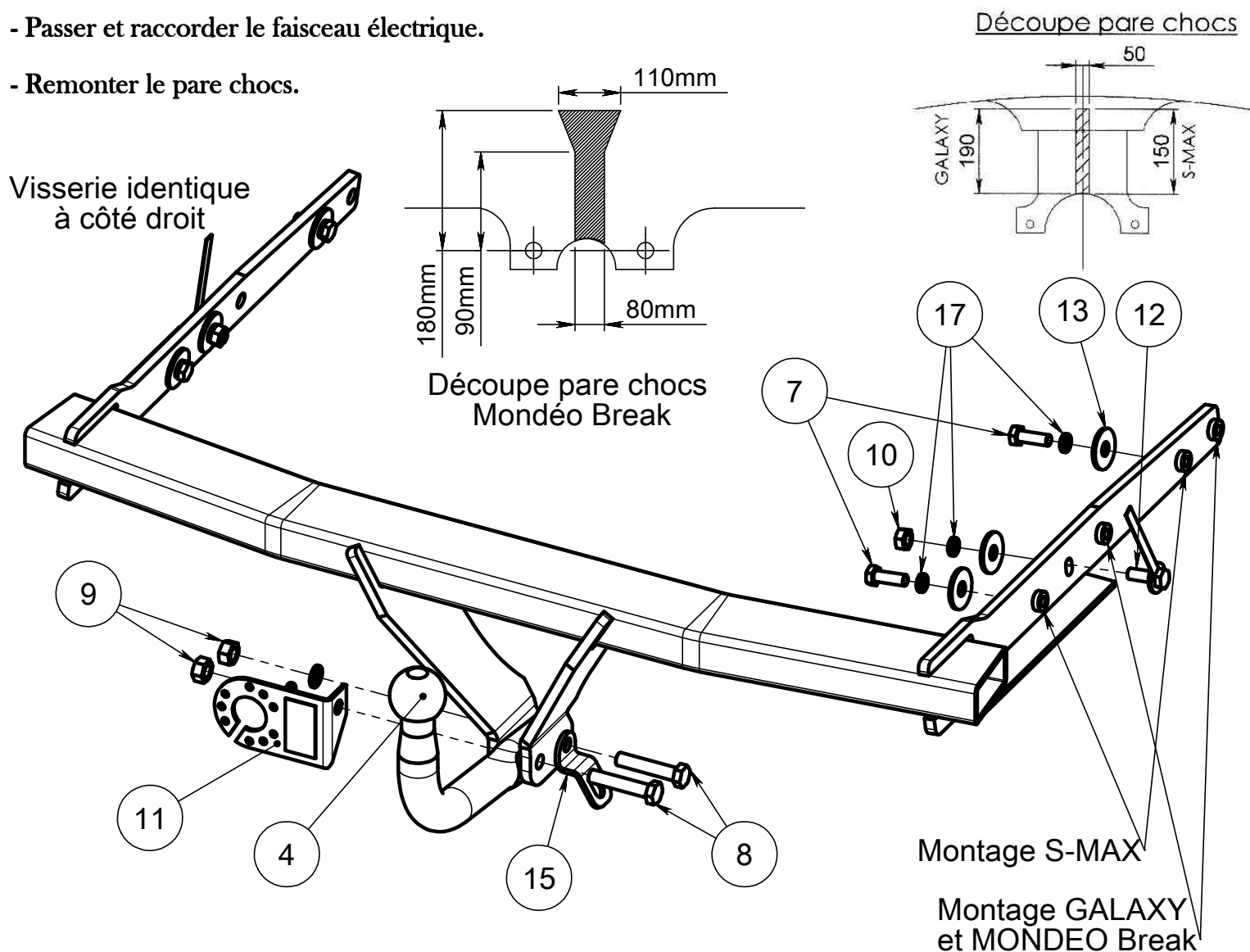
MONDEO BREAK.

- Déposer le pare chocs (4 vis sous le hayon, 3 vis sous chaque ailes, 2 écrous plastique dessous).
- Enlever ou découper au besoin la pièce plastique derrière le pare chocs.

POUR TOUS MODELES.

- Introduire les bras de l'attelage dans les longerons et assembler sans serrer avec la visserie fournie conformément au schéma ci dessous.

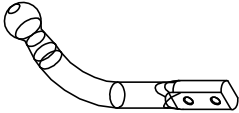
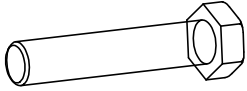
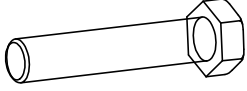
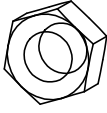




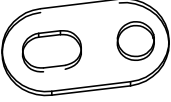


- Bloquer toute la visserie (voir tableau des couples de serrage).
- Faire la découpe du pare chocs conformément au schéma ci dessous.
- Passer et raccorder le faisceau électrique.
- Remonter le pare chocs.



VISSERIE : Diamètre		8	10	12	14	16
Couple de serrage C.L 8.8	daN.m	2.3	4.5	8.0	13.0	19.0
C.L 10.9	daN.m	3.2	6.5	11.0	17.5	27.0

FORD S-MAX & GALAXY MONDEO BREAK

REF.: 05206

Schéma	Rep.	Qté.	DESIGNATION	CODE
	4	1	COL DE CYGNE 260/22	001026
	7	4	vis EF DIN 933 M10x30 zn	700.03.10030
	8	2	vis DIN 931 M12x60 zn	700.00.12060
	9	2	écrou H DIN 934 M12	700.22.12
	10	2	écrou H DIN 934 M10	700.22.10
	11	1	PRISE PLIEE	PRISE PLIEE
	12	2	plaq.vis M10X30	953001
	13	6	rondelle 13x37x3 Din 9021	722.10.13037030
	15	1	ANNEAU DE SECURITE	958000
	16	2	rondelle GROWER M12 DIN128A zn	700.20.12
	17	6	rondelle GROWER M10 DIN128A zn	700.20.10

POSE : INFORMATIONS GENERALES

- Nous vous conseillons vivement de lire attentivement le manuel d'utilisation de votre véhicule, sur le sujet, et la notice de montage de la ferrure d'attelage, puis de repérer les différents points de fixation avant d'entreprendre la pose.
- Sur une coque de véhicule des écarts de montage ou de soudage étant courants, il est nécessaire de présenter l'attelage sous le véhicule avant d'effectuer le perçage des trous de fixation, éventuels.
- Le constructeur pouvant modifier un véhicule en cours d'année, nous avertir en cas d'impossibilité de montage.
- Afin d'obtenir des liaisons correctes entre le véhicule et sa ferrure d'attelage, il importe d'éliminer correctement les diverses surépaisseurs (mastics, cire, etc...) pouvant se trouver sur les surfaces concernées. Si nécessaire, protéger avec un produit antirouille les surfaces métalliques découvertes.
- Dans le cas où (le/les) anneaux de remorquage sont à supprimer, le remorquage se fera naturellement et avantageusement avec la ferrure d'attelage.
- Branchement électrique, 1 schéma de câblage est joint au faisceau standard livré avec la ferrure.
- Pour les véhicules équipés d'un ordinateur de bord ou d'une centrale électronique de contrôle, avec ou sans système SYP (synthèse parole), consulter et respecter la notice spécifique contenue dans le manuel d'entretien du véhicule, à défaut se procurer cette notice auprès du concessionnaire.

RECOMMANDATIONS GENERALES D'UTILISATION :**- INDICATIONS PORTEES SUR LA PLAQUE CONSTRUCTEUR :**

S = Charge **MAXIMUM VERTICALE** sur la rotule de l'attelage, autorisée par le constructeur du véhicule.

↓ = Charge tractable **MAXIMUM** autorisée, pour le type de véhicule le plus puissant de la gamme.

- Pour connaître le poids tractable MAXI. autorisé pour votre véhicule, consulter votre carte grise.
- PTR (Poids Total Roulant) moins PTC (Poids Total en Charge) donne le poids de la remorque en charge (Poids tractable maxi).
- A 50 X : Classification européenne de ce type d'attelage
- e2 : Pays d'homologation 2 = FRANCE
- D : Charge d'essai d'homologation.
- CE : N° d'homologation européenne.
- : Date de fabrication.

- VISSERIE :

Resserrer toute la visserie après 500 kms de traction.

NOTA : le poids réel de la remorque attelée derrière un véhicule ne peut dépasser de plus de 30 % le poids réel de celui-ci (article R 54.1).

-UTILISATION EN TOUT TERRAIN :

Dans ce cas d'utilisation, la charge tractable maxi doit être diminuée de 50 % en adoptant une conduite la plus souple possible et en limitant la vitesse suivant la configuration du terrain à un maximum de 30 km/h.

- GARANTIE :

Nos ferrures d'attelage sont garanties 2 ans (à partir de la date de montage d'origine et condition de montage et d'utilisation correcte).